

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
N° 2015/113
OBJET : ACTION CREAMOMES 2015/2016 - PARTENARIAT AVEC LA DRAC
AQUITAINE

Envoyé en préfecture le 05/10/2015

Reçu en préfecture le 05/10/2015

Publié le 05/10/2015

ID : 033-243301264-20150929-2015_113-DE

Nombre de Conseillers Communautaires en exercice : 44

Nombre de Conseillers présents : 35

Nombre de Conseillers présents et représentés : 39

Quorum : 22

Date convocation du Conseil Communautaire : 23 septembre 2015

Date d'affichage de la convocation au siège : 23 septembre 2015

Le 29 septembre 2015 l'année deux mille quinze à 18 h 30

à Saint-Médard d'Eyrans - Salle des Fêtes

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Montesquieu, légalement convoqué, s'est réuni sous la Présidence de Christian TAMARELLE.

La séance est ouverte

<i>Nom, prénom</i>	<i>Présent*</i>	<i>Excusé, procuration à</i>	<i>Nom, prénom</i>	<i>Présent*</i>	<i>Excusé, procuration à</i>
TAMARELLE Christian (Président)	P		DANNE Philippe (Maire)	P	
BURTIN - DAUZAN Nathalie (Maire)	P		DUFRANC Michel (Maire)	A	
BENESSE Jean-Michel (Maire)	P		FATH Bernard (Maire)	P	
CONSTANT Daniel (Maire)	P		GAZEAU Francis (Maire)	A 18h43	
CLAVERIE Dominique (Maire)	P		LEMIRE Jean André (Maire)	P	
CLEMENT Bruno (Maire)	P		MAYEUX Yves (Maire)	P	
DARBO Benoit (Maire)	P		Fabrice BOS	P	
Martine TALABOT	A 19h09		Nadine CHENNA	P	
Philippe BARRERE	P		Philippe DIAS	P	
Valérie LAGARDE	E	Y. MAYEUX	Muriel EYL	E	B. FATH
Thierry BLANQUE	P		Catherine FOURNIER	E	F. BOS
Béatrice CANADA	E	B. DARBO	Anne-Marie LABASTHE	P	
Philippe BALAYE	A		Alain LAGOARDETTE	A	
Michèle BOURROUSSE	P		Jean-François MOUCLIER	P	
Christian GACHET	P		Nadine JOLIVET	P	
Nathalie ROUSSELOT	A		Jean-Paul MERCADIE		
Félicie DURAND	P		Laure BENCTEUX	P	
Dominique LARRUE	P		Bernard CHEVALIER	P	
Françoise BETES	P		Bernadette PELISSIER	P	
Alexandre DE MONTESQUIEU	A 18h40		Jean-François BORDELAIS	P	
Corinne MARTINEZ	P		Maryse DEBACHY	P	
Sylvie OHRENSSTEIN-DUFRANC	A 18h37		Jean KESLER	A	
Benoist AULANIER	P				

Sur proposition de Monsieur le Président, Monsieur Jean-François MOUCLIER est élu(e) secrétaire de séance
Le procès-verbal de la réunion du 1^{er} juillet 2015 est adopté à l'unanimité

* P = Présent / E = Excusé, procuration à. / A = Absent

ACTION CRÉAMÔMES 2015-2016 PARTENARIAT AVEC LA DRAC AQUITAINE

- Vu les statuts de la Communauté de Communes de Montesquieu ;
 Vu la réunion de la Commission « vie locale » du 21 mai 2015
 Vu la délibération n°2015/34 relative au vote du budget primitif - principal pour l'année 2015
 Vu la délibération n°2015/79 relative au dispositif d'éducation artistique et culturelle *CréaMômes*
 Considérant l'avis favorable du Bureau,

Dans le cadre de CréaMômes, la Communauté de Communes de Montesquieu en partenariat avec la DRAC Aquitaine (Direction Régionale des Affaires Culturelles) propose la mise en place de deux actions spécifiques à destination des structures éducatives :

- Action 1 : ateliers d'écriture et de chanson avec Patrice Caumon pour un total de 60 heures d'ateliers (5 structures concernées)
- Action 2 : ateliers cirque avec la Smart Cie pour un total de 220 heures d'ateliers (31 structures concernées)

Pour mener à bien ces actions, il est proposé :

- d'autofinancer ces deux actions à hauteur de 10 860 € (dix mille huit cent soixante euros).
- de solliciter une subvention auprès du partenaire institutionnel suivant :
 - DRAC Aquitaine : 6 000 € pour un soutien exceptionnel autour des actions "écriture de chansons" avec Patrice Caumon et "arts du cirque" avec la Smart Cie en direction des publics scolaire, ALSH et petite-enfance
 - Action 1 : 1 500 € pour l'organisation de 5 ateliers de 12 heures avec Patrice Caumon (soit 60 heures d'atelier)
 - Action 2 : 4 500 € pour l'organisation de 12 ateliers de 12 heures et 19 ateliers de 4 heures avec la Smart Cie (soit 220 heures)

Action 1			
DEPENSES		RECETTES	
Ateliers écriture et chansons Avec Patrice Caumon	3 660 €	DRAC	1 500 €
TOTAL	3 660 €	CCM	2 160 €
		TOTAL	3 660 €
Action 2			
DEPENSES		RECETTES	
Ateliers cirque Avec Smart Cie	13 200 €	DRAC	4 500 €
TOTAL	13 200 €	CCM	8 700 €
		TOTAL	13 200 €

Le Conseil de

Le conseil communautaire à l'unanimité :

- 1°) **Décide** du partenariat avec la DRAC pour les deux actions ci-dessus exposées ;
- 2°) **Autorise** Monsieur le Président à solliciter la DRAC pour l'obtention d'une subvention relative aux deux actions citées et à signer tous documents afférents ;
- 3°) **Prévoit** que les crédits nécessaires soient inscrits au budget pour 2015 et 2016

Fait à Martillac, le 29 septembre 2015

Le Président
 Christian TAMAR
 Document signé   Document

Envoyé en préfecture le 05/10/2015

Reçu en préfecture le 05/10/2015

Affiché le



ID : 033-243301264-20150929-2015_113-DE